# **France** : la fin de l'urbanisation ?

**Apparemment, la France est très urbanisée avec plus des trois quarts de ses habitants qui vivent en ville. Toutefois, les dernières données font apparaître une stagnation de l'urbanisation et masquent sans doute une régression. En outre, d'autres analyses laissent penser que l'urbanisation de la France est surévaluée.**

par Gérard-François **Dumont**



## Une urbanisation incontestable…

Depuis la révolution industrielle du début du XIX[e] siècle, le taux d'urbanisation de la France (métropole), c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'habitants vivant dans les villes et la population totale, a considérablement augmenté pour de nombreuses raisons :

- les activités industrielles se sont d'abord concentrées à proximité des sources d'énergie, engendrant l'essor urbain des territoires pouvant en offrir ;
- dans les territoires qui n'ont pu proposer des emplois industriels ou de service pour compenser la forte diminution de l'emploi agricole liée à la hausse de la productivité, l'émigration rurale s'est largement déployée ;
- le développement des activités tertiaires marchandes (entreprises) ou non marchandes (administrations de l'État, collectivités territoriales et hôpitaux) s'est effectué au bénéfice des villes[1] ;
- certaines entreprises ont choisi une localisation urbaine du fait du potentiel de consommateurs offert par les villes ou de leurs atouts géographiques en matière de réseaux de transport.

Aussi, en France métropolitaine, le taux d'urbanisation, qui était inférieur à 10 % au début du XIX[e] siècle, est-il passé à 77,5 % en 2007 selon l'Insee.

## …en stagnation, voire en déclin…

Les dernières données affichent toutefois une stagnation au tournant des années 2010, le pourcentage de 77,5% ayant plafonné car le taux de croissance démographique moyen des communes rurales est devenu nettement supérieur à celui des communes urbaines, notamment en raison de leur attractivité. Cela est bien mis en évidence par ces départements qui, après avoir connu l'émigration rurale pendant un siècle et demi, comptent désormais un solde migratoire positif[2] : la Creuse depuis 1975, l'Aveyron depuis 1990 ou le Cantal depuis 1999… sont devenus des terres d'immigration.

En revanche, l'unité urbaine de Paris est répulsive depuis 1975. Son système migratoire est paradoxal puisqu'elle attire nombre d'immigrants, surtout des immigrants internationaux. Mais, en même temps, le nombre des personnes qui la quittent chaque année est encore plus élevé, d'où un solde migratoire négatif d'environ 50 000 personnes par an. Ces personnes partent vers l'étranger, vers d'autres communes urbaines françaises, mais aussi vers des communes rurales.

La stagnation affichée du taux d'urbanisation de la France ne masque-t-elle pas une diminution ? En effet, pour fixer le périmètre des territoires urbains, l'Insee a posé en 2010 une définition encore plus extensive de la règle des 200 mètres en dessous de laquelle le cadre bâti est jugé continu. Certains espaces publics (cimetières, stades, aérodromes, parcs de stationnement…), terrains industriels ou commerciaux (usines, zones d'activités, centres commerciaux…) sont traités comme des bâtis avec la nouvelle règle des 200 mètres pour relier des zones de construction habitées, à la différence des découpages précédents où ces espaces étaient seulement annulés dans le calcul des distances entre bâtis. Cette évolution de la règle des 200 mètres engendre l'augmentation du périmètre de certaines unités urbaines, en l'absence de toute modification structurelle du territoire[3].

## …et d'ailleurs surévaluée

Pourtant, des textes récents de l'Insee reconnaissent enfin la surestimation de la population urbaine[4]. Et une méthode développée en Europe[5] pour calculer l'urbanisation, selon également une logique morphologique, indique, pour la France métropolitaine, un taux d'urbanisation de 41,7 %, soit 35,8 points en dessous du taux obtenu sur la base du zonage en unités urbaines de l'Insee.

En outre, la typologie européenne confirme que le taux de croissance des territoires ruraux est supérieur à celui des villes. En effet, la croissance démographique des communes très peu denses est supérieure de 60% à celle des communes de densité intermédiaire (classées comme urbaines). Pourtant seulement 21% du territoire de ces dernières est urbanisé.

Certes, l'évolution démographique des villes de France est très contrastée[6] mais leur accroissement démographique moyen est inférieur à la moyenne nationale. Tout se passe comme si l'urbain était devenu globalement répulsif et le rural globalement attractif[7]. Le paradoxe est de constater que toutes les dernières lois territoriales françaises[8] – votées par la droite ou par la gauche – se fondent sur l'idée d'une urbanisation écrasante à l'heure où cette dernière perd de l'importance.

> **« La méthode européenne pour calculer d'urbanisation indique, en France métropolitaine, un taux d'urbanisation de 41,7 %, bien en dessous du chiffre de 77,5 % annoncé par l'Insee ! »**

1. Par exemple, le nombre de fonctionnaires territoriaux pour mille habitants des communes et intercommunalités est nettement corrélé avec le nombre d'habitants.

2. Cf. Dumont, Gérard-François, Yiliminuer Tuerxun, « La recomposition très diversifiée des territoires : les « quinze » France », *Population & Avenir*, n° 724, septembre-octobre 2015.

3. Par exemple, ces normes statistiques Insee ont ainsi conduit à la fusion des unités urbaines de Lyon et de Villefranche-sur-Saône lors de la nouvelle délimitation 2010, alors que la morphologie du territoire existant entre ces deux unités urbaines, qui étaient séparées selon les délimitations antérieures, a surtout un caractère rural, comme les automobilistes qui empruntent l'autoroute A6 le constatent aisément.

4. *Les zonages d'étude de l'Insee*, Insee Méthodes, n° 129, mars 2015 ; *La France et ses territoires*, 2015, p. 14 ; Dumont, Gérard-François, « Pour analyser la ruralité, balayer les paradigmes dominants », *Cahiers de la fonction publique*, n° 356, juin 2015.

5. Eurostat, 172/2015, 5 octobre 2015.

6. Également en matière d'emploi ; cf. Poupard, Gilles, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir*, n° 725, novembre-décembre 2015.

7. Cf. Guieysse, Jean-Albert, Rebour, Thierry, « Territoires ruraux : déclin ou renaissance ? », *Population & Avenir*, n° 707, novembre-décembre 2012 ; Pistre, Pierre, « Les campagnes françaises : un renouveau incontestable, mais très inégal », *Population & Avenir*, n° 715, novembre-décembre 2013.

8. Cf. Dumont, Gérard-François, « Territoires : des lois irréfléchies et inappropriées », dans : Torre, André, Bourdin, Sébastien (direction), *Big bang territorial*, Paris, Armand Colin, 2015.